



Monsieur Romain MARCU

21, rue Port Léger  
16230 FONTCLAIREAU

Aussac-Vadalle, le 25 février 2025

Monsieur,

Comme suite à notre entrevue du 20 février 2025, je vous confirme, qu'à compter du lundi 03 mars et jusqu'à la fin de votre période de stage, vous effectuerez la totalité de votre activité au service technique, affecté à la voirie et à l'entretien des bâtiments, en application de la note de service NSP 02-2020.

Comme convenu je vous demande de transférer vos affaires de travail à l'atelier et de libérer votre casier au restaurant scolaire.

Je vous remercie de déposer votre trousseau de clés de l'école au secrétariat de mairie et de conserver les clés de l'atelier que vous détenez actuellement.

Comme suite à votre demande je vous confirme qu'il vous restera, après votre semaine de congés du 24 au 28 février 2025, 2,5 jours de congés. Je vous confirme mon accord sur votre mise en congé à compter du mercredi 26 mars jusqu'à la fin de votre période de stage. Je vous invite à régulariser votre situation auprès du secrétariat de mairie afin de disposer dans le délai de l'ensemble des documents vous revenant.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Gérard LIOT

